

Curistes : un pavé dans les bassins

Présente dans 70 stations et bénéficiant d'un agrément du ministère de la Santé, la Fédération française des curistes médicalisés défend efficacement les droits des patients.

« Quand on parle de thermalisme, on entend tout le monde sauf les principaux intéressés : les curistes sont les grands oubliés du thermalisme », déplore Jean-Pierre Grouzard, président de la dynamique Fédération française des curistes médicalisés (FFCM). Il bénéficie lui-même régulièrement de soins thermaux au Mont-Dore (63), pour les polypes nasaux et l'asthme chroniques dont il est atteint. « Si une année, je ne fais pas de cure, je suis obligé de prendre des antibiotiques et de la cortisone », explique-t-il.

> 600 curistes dans la rue

« En 1997, on a vu arriver une nouvelle direction qui voulait appliquer des méthodes à l'américaine. Elle a commencé par vouloir réduire les temps de soins. Il y avait heureusement plusieurs médecins qui ne voulaient pas être au service d'une politique commerciale. On a organisé une manifestation : 600 curistes dans la rue, du jamais vu, on distribuait des tracts jusque dans les thermes et nous avons pu toucher 1 000 personnes sur les 9 000 qui fréquentent la station. On a saisi la Cnam (Caisse nationale d'assurance maladie), la presse en a parlé et la direction a reculé. » Cette action a été suivie, en 1998, de la création d'une association de curistes du Mont-Dore, dont l'action a été ensuite étendue au niveau national, des témoignages de patients d'autres stations faisant état de mêmes choix commerciaux, au détriment des indications médicales.

En juillet 1999, la Cnam préconise le déremboursement de la plupart des cures thermales. Les curistes montent au créneau dans toute la France. En mai 2000, ils sont 400 à créer la FFCM, pour la défense du thermalisme social et médicalisé, à ne pas confondre avec le thermalisme de bien-être. Entre-temps, Martine Aubry, ministre de la Solidarité, annonce que le gouvernement n'a pas l'intention de procéder à un tel déremboursement, mais que le thermalisme doit être réformé en profondeur et évalué.

> Un thermalisme social de qualité

La FFCM, qui compte aujourd'hui 1 000 adhérents et un réseau d'environ 3 000 personnes, est présente sur 70 stations. Ce qui est beaucoup pour des patients qui ne fréquentent les lieux que trois semaines. « Bénéficiant d'un agrément officiel, nous avons pu faire entendre la voix des curistes lors de la réunion qui s'est tenue à la Caisse nationale d'assurance maladie pour préparer le renouvellement de la Convention thermale », explique Jean-Pierre Grouzard. Il y a notamment signalé diverses infractions à la convention (frais supplémentaires pour la fourniture de linge de cure, frais administratifs induits, non-respect du temps de soins) et rappelé fermement le droit des médecins à adapter et moduler les temps de soins, en fonction de la santé de chaque patient. L'association a posé par ailleurs sa candidature pour par-

ticiper au conseil d'administration des hôpitaux thermaux qui existent dans cinq stations. Elle fait face à deux nouvelles alertes en 2008. Devant la rumeur persistante d'un déremboursement de la troisième semaine de cure, elle intervient au printemps auprès des parlementaires. Et en octobre dernier, elle se mobilise aux côtés des autres acteurs du thermalisme, contre le projet de déremboursement partiel des cures proposé par un député. Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, a assuré, dans les deux cas, qu'il n'en serait rien. Entretien des relations avec différentes associations de patients (associations de fibromyalgiques, des victimes de la légionellose), elle s'engage plus que jamais dans la défense d'un thermalisme social de qualité. Elle soutient notamment les orientations de la nouvelle Convention thermale (2008-2012) qui prévoit d'intégrer des actions de prévention dans les cures. ●

>R.P.

FFCM, 2 rue des Frères Rodriguez, 72700 Allonnes
Tél. : 02 43 21 65 78,
Courriel : ffcmm@libertysurf.fr
Adhésion : 10 €/an.

La fédération française des curistes s'appuie sur un réseau de 3 000 personnes.

